

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la srl "DARCHE", représentée par Madame GIGOT Sophie, dont les bureaux se trouvent Avenue de la Gare 13/14 à 1300 Limal.

Le terrain concerné est situé Avenue de la Gare, 13-14 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section C n°112E, 113V, 127C6, 127W5.

Le projet consiste en l'extension d'un bâtiment abritant un commerce, dans le but de créer un espace technique/zone de stockage complémentaire ; que le projet d'extension présente les caractéristiques suivantes :

- Gabarit rez+1 à toiture plate et rez+1+toit d'une hauteur d'acrotère d'environ 7,05m et sous corniche d'environ 5,4m, portion en rez à toiture plate faisant la jonction entre le volume à double versant et le magasin ;
- Briques de ton rouge-brun, crépi de ton gris moyen, menuiseries pvc de ton gris foncé, seuils et couvre-murs en pierre bleue, ardoises de ton gris foncé, gouttières et DEP en zinc ;
- Emprise au sol d'environ 60m² ;
- Implanté à l'arrière du commerce existant.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article R.IV.40-2. § 1er. 2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be. Une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 9 au 23 janvier 2023 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 23 décembre 2022